

Les caractéristiques du secteur bancaire français		Fiche 1
Objectifs	Découvrir le poids du secteur bancaire en France et ses intervenants	
Prérequis	Aucun	
Mots-clefs	Produit intérieur brut (PIB), organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), capitalisation boursière, taux de bancarisation, multibancarisation, établissements de crédit, établissements de crédit spécialisés, institutions financières spécialisées	

1. L'importance du secteur bancaire dans l'économie

• Poids dans le produit intérieur brut français (PIB)

Moins de 3 %, c'est le poids de l'activité bancaire dans le PIB français. Ce secteur ne crée donc pas autant de richesse que d'autres secteurs comme le tourisme, par exemple, qui, lui, contribue à près de 6,5 % de la valeur ajoutée nationale.

Remarque

Le PIB est calculé en faisant la somme de toutes les valeurs ajoutées dégagées par les entreprises et les administrations présentes sur le territoire national.

Quand on tient compte des activités financières au sens large, y compris notamment les sociétés d'assurance, les entreprises d'investissement et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) on arrive à un chiffre de 4,6 % en 2010.

Remarque

Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières sont des fonds d'investissement qui vont placer l'épargne qu'on leur confie sur les marchés financiers. On regroupe sous ce terme les SICAV (sociétés d'investissement à capital variable) et les FCP (fonds communs de placement)

Ce pourcentage est en France relativement stable mais il est un peu inférieur à la moyenne constatée dans la zone euro, soit 4,9 %, mais supérieur à l'Allemagne (3,8 %).

En revanche, le secteur bancaire est particulièrement important au Luxembourg avec un taux record de 29 % de la valeur ajoutée en 2010.

Cependant, ces données, calculées par la Comptabilité nationale, ne retiennent, au titre de la valeur ajoutée dégagée par le secteur financier, que les activités bancaires qui relèvent de la production de services bancaires *stricto sensu*.

On n'intègre donc pas les activités qui génèrent le plus de profit pour les banques, à savoir les revenus financiers et les plus-values sur les actifs financiers. Les chiffres sont donc fortement minorés...

• **Poids dans le CAC 40**

Si on raisonne en **capitalisation boursière**, c'est-à-dire en multipliant le nombre d'actions composant le capital social des banques par le cours de leur action en bourse, les valeurs financières sont très représentées à la bourse de Paris. En effet, dans l'indice parisien, le CAC 40, le poids du secteur financier était début 2010 de 17,5 %. Avec les turbulences qui secouent la sphère financière mondiale, rien d'étonnant à ce que cet indice boursier soit très volatil!

• **Taux de bancarisation**

Un autre critère pour mesurer l'importance du secteur bancaire est le **taux de bancarisation**. C'est-à-dire le pourcentage d'individus possédant un compte bancaire. Il est bien évidemment lié au niveau de développement économique du pays.

Ainsi, par exemple, le taux de bancarisation de la population française en 2011 était de 99 % [source : Fédération bancaire française] alors qu'il n'atteignait que 20 % en 1967.

Ce chiffre est supérieur à la moyenne européenne qui ressort à 80 % [Commission européenne, mai 2008].

À titre indicatif ce taux est de 60 % en Tunisie, 40 % au Maroc et seulement 7 % au Sénégal.

Dans la plupart des pays ce sont bien entendu les plus démunis qui sont écartés du système bancaire et qui, faute de détenir un compte bancaire, sont obligés de payer leurs dépenses en numéraire.

Là encore, la France fait exception, puisque seulement 1 % des ménages en grande difficulté ne sont pas détenteurs d'un compte de dépôt et ils sont seulement 3 % à n'avoir ni chéquier, ni carte bleue [Crédoc, CCSF, février 2010].

D'après une étude de Compass MC datant de mai 2011 la multibancarisation est importante en France :

- 40 % des Français ont un compte dans au moins deux banques et un tiers dans plus de deux ;
- les 6 principaux groupes bancaires français interrogés totalisent 100 millions de clients particuliers.

Ce phénomène est problématique pour les banques qui doivent ainsi s'occuper de comptes bancaires peu garnis qui engendrent de lourds frais de gestion et une rentabilité très aléatoire.

Le développement de la banque en ligne devrait accentuer cette pratique. En revanche, les clients n'ont plus l'habitude de changer de banque, ils gardent l'ancienne mais ouvrent un deuxième compte ailleurs !

2. Les différents types d'établissements de crédit

Si l'on regarde la situation au 1^{er} janvier 2012 on dénombre 589 établissements de crédit agréés en France [source : Autorité de contrôle prudentiel] qui se répartissent dans les catégories suivantes :

- **Les établissements de crédit à vocation générale**

Ils peuvent recevoir des fonds du public, distribuer des crédits, émettre et gérer des moyens de paiement. Ces structures financières sont au nombre de 309.

Outre les banques classiques comme la Société Générale, BNP-Paribas, LCL... on distingue dans cette catégorie les banques mutualistes et coopératives comme le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et la BPCE (Banque née de la fusion en juillet 2009 de la Banque Populaire et de la Caisse d'Épargne).

**Classement février 2011 des banques françaises
par revenus, bénéfices et capitalisation (en milliards d'euros)**

Rang	Banque	Revenus	Bénéfices	Capitalisation
1	BNP-Paribas	43,88	7,84	70,51
2	BPCE	23,35	3,64	Non coté
3	Groupe Crédit Agricole	34,20	3,61	29,26
4	Société Générale	26,41	3,91	38,14
5	Crédit Mutuel-CIC	10,88	1,96	Non coté
6	Dexia	5,31	0,72	6,17

Source : <http://www.fb-bourse.com>

• **Les établissements de crédit spécialisés**

Cette rubrique regroupe :

- *les sociétés financières* qui contrairement aux banques classiques ne peuvent recevoir de dépôts à vue ni à moins de deux ans de terme. Elles sont spécialisées sur le crédit à la consommation, le crédit-bail mobilier et immobilier, le crédit aux entreprises, l'affacturage, les cautions et garanties, etc. Pour donner un ordre de grandeur, il existait 277 sociétés financières en 2012.

Ce sont très souvent des filiales de banques généralistes : ex. dans le métier du crédit à la consommation Cetelem est une filiale de BNP Paribas et Sofinco du Crédit Agricole ;

- *les caisses de crédit municipal* : Ces établissements publics locaux sont en France au nombre de 18. Ils ont le monopole des prêts sur gages corporels ;

Remarque

Le prêt sur gage corporel, c'est obtenir une somme d'argent en contrepartie du dépôt d'un objet de valeur.

- *les institutions financières spécialisées (IFS)* ont une mission permanente d'intérêt public confiée par l'État. On en distingue trois :
 - l'Agence française de développement : « Institution financière publique, l'Agence française de développement lutte contre la pauvreté, soutient la croissance économique et participe à la valorisation des biens publics mondiaux dans les pays en développement, les pays émergents et l'Outre-mer »,

- la Caisse de garantie du logement locatif social: « Elle contribue, notamment par des concours financiers, à la prévention des difficultés financières et au redressement des organismes d'habitations à loyer modéré et des sociétés d'économie mixte pour ce qui concerne leur activité locative sociale, pour leur permettre en particulier d'assurer la qualité de l'habitat » (loi n° 2003-710 du 1^{er} août 2003 art. 47 I *Journal officiel* du 2 août 2003),
- Euronext Paris. C'est l'entreprise qui gère la Bourse de Paris et à ce titre elle en assure l'organisation et son fonctionnement quotidien. Elle veille à la bonne information des investisseurs.

3. Place des banques françaises dans le classement mondial

- **Le classement du cabinet Brand Finance**

Pour effectuer un classement des plus grandes banques mondiales, ce cabinet se fonde non seulement sur les résultats financiers dégagés par les banques mais aussi sur leurs perspectives de croissance, en intégrant, par exemple, des prévisions sur leurs revenus des cinq prochaines années. Ces estimations tiennent compte des gains de parts de marché potentiels et de la réputation de ces établissements de crédit.

Pour situer la position des banques françaises dans ce classement, BNP Paribas arrive à la huitième place.

Classement 2012 des 10 premières banques mondiales (cabinet Brand Finance)

Rang	Banques	Pays
1	HSBC	Grande-Bretagne
2	Wells Fargo	États-Unis
3	Bank of America	États-Unis
4	Santander	Espagne
5	Chase Bank	États-Unis
6	Citi	États-Unis
7	American Express	États-Unis
8	BNP Paribas	France
9	Bradesco	Brésil
10	China Construction Bank	Chine

• **Classement selon la capitalisation boursière**

La place des banques dans le classement mondial diffère significativement si l'on prend comme critère la valorisation de la structure bancaire en bourse. La Chine est alors largement présente et parvient à hisser deux de ses banques en tête du classement.

**Classement 2011 des banques mondiales par capitalisation boursière
(en milliards de dollars)**

Rang	Banques	Capitalisation au 16/02/11	Pays
1	ICBC	237,63	Chine
2	China Construction Bank	214,26	Chine
3	HSBC	205,74	Royaume-Uni
4	JP Morgan Chase	187,46	États-Unis
5	Wells Fargo	174,78	États-Unis
6	Bank of America	149,66	États-Unis
7	Citigroup	142,39	États-Unis
8	Bank of China	140,50	Chine
9	Agricultural Bank of China	133,49	Chine
10	Banco Santander	105,67	Espagne
11	BNP Paribas	95,95	France

Cas pratique

Vous classerez les établissements de crédit suivants à la bonne place dans le tableau :

Cetelem, Crédit Mutuel, Caisse de garantie du logement social, Euronext Paris, Société Générale, Crédit Municipal de Lyon, Agence française de développement

Établissements de crédit à vocation générale	Banques classiques	
	Banques mutualistes	
Établissements de crédit spécialisés	Sociétés financières	
	Caisse de crédit municipal	
	Institutions financières spécialisées	

Solutions

Établissements de crédit à vocation générale	Banques classiques	<i>Société Générale</i>
	Banques mutualistes	<i>Crédit Mutuel</i>
Établissements de crédit spécialisés	Sociétés financières	<i>Cetelem</i>
	Caisse de crédit municipal	<i>Caisse de crédit municipal de Lyon</i>
	Institutions financières spécialisées	<i>Euronext Paris Agence française de développement Caisse de garantie du logement social</i>

	La distinction banque spécialisée / banque universelle	Fiche 2
	Objectifs Appréhender les différentes activités bancaires et comprendre le principe de la banque universelle	
	Prérequis Fiche 1	
	Mots-clefs Banque universelle, banque de détail, banque de financement et d'investissement, banque de gestion d'actifs, la Société de prise de participation de l'État	

Le principe de banque universelle est celui en vigueur en Europe. Ces banques ont vocation à regrouper au sein d'une même entité les différents métiers du secteur bancaire.

Les États-Unis ont préféré en 1933 doter leur pays de banques spécialisées (*Glass-Steagall Act*).

1. Les différentes activités du secteur bancaire français

• Les activités de banque de détail

Elles consistent à réaliser des opérations bancaires courantes de faible montant pour le compte des clients particuliers, professions libérales et petites et moyennes entreprises (PME). *On utilise également le terme de banque de réseau.*

• Les activités de banque de financement et d'investissement

Elles sont tournées vers les grandes entreprises et regroupent :

- les activités de conseil en matière de fusion-acquisition ;
- les opérations de financement des entreprises, comme les augmentations de capital, les introductions en bourse, l'émission d'emprunts obligataires... ;